



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Gaspillage de médicaments

Question écrite n° 2964

Texte de la question

M. Pierre-Yves Cadalen attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur le gaspillage de médicaments avec ou sans ordonnance. Cette question a déjà fait l'objet de plusieurs opérations nationales, comme celle consistant à rapporter les médicaments non utilisés dans les pharmacies, voire d'amendements proposés par les députés. Nous pouvons par exemple renvoyer à l'amendement déposé puis retiré par des députés de votre majorité (Assemblée nationale : Relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (no 2454) - Amendement No 769 (assemblee-nationale.fr)). Cet amendement proposait l'extension de l'expérimentation, très probante, de « médicaments à l'unité », portant sur certains antibiotiques, à une palette plus large de médicaments. M. le député se demande où en sont la réflexion et l'action, qui doivent être conjointes, du ministère de la santé et du ministère de la transition écologique sur cette question, pour limiter l'automédication, la pollution des eaux générée par les médicaments jetés, la pollution due aux emballages. Par ailleurs, ce gaspillage de médicaments concerne aussi les hôpitaux, les pharmacies, les maisons de retraites et autres structures d'accueil qui dispensent des médicaments. Il faut étudier la possibilité d'un suivi de stock beaucoup plus efficace. Cet engagement du Président de la République sur les médicaments à l'unité date de 2017. Il interroge le Gouvernement sur sa volonté de tenir cet engagement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Cadalen](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2964

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2024](#), page 6829